

BULLETIN D'INSCRIPTION - Brocante d'Automne

Dimanche 13 octobre 2024 – 9h / 17h

Dans le Gymnase de VENETTE

Article L310-2, L310-5, R310-8, R310-9, R310-19 du Code de Commerce
Arrêté du 9 Janvier 2009 relatif à la déclaration préalable des ventes au déballage

Le Comité des Œuvres Sociales assurera une BUVETTE
L'île aux délices assurera la RESTAURATION

Exposants : (arrivée entre 7h30 et 8h30)

Renseignements obligatoires

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance : le à
Adresse :
Code postal : Ville :
Tel :
Email :

ATTENTION : Pas de Professionnels

Joindre les éléments suivants :

- Copie recto/verso d'une pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Liste des objets mis en vente au verso de cette feuille (pas d'objets encombrants ni mécaniques)
- Règlement en espèce ou en chèque à l'ordre du COS de Venette

Emplacement : (les tables ne sont pas fournies)

..... mètre (s) (minimum 2m, maximum 4m) à 4€ le mètre - Total :€

Dossier d'inscription à retourner avant le 20 septembre 2024 : Mairie, 74 rue de la République 60280 VENETTE

Tout dossier INCOMPLET ne sera pas traité

Renseignements par mail : cos.venette@gmail.com ou par téléphone : 03.44.20.97.41

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le Signature



